

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

19^{ème} année - N° 3212 - Mardi 07 Août 2018 - Prix : 200 Fc

SCRUTIN DU 30 JUILLET

La Cour suprême valide la victoire du Oui à 92,34%



Siège de la cour constitutionnelle

FINANCES PUBLIQUES

**Said Ali Said Chayhane apporte
des éclaircissements sur la TDB**

LIRE PAGE 2

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

Prières aux heures officielles Du 06 au 10, Août 2018

Lever du soleil:
06h 25 mn
Coucher du soleil:
18h 02mn

Fajr : 05h 12mn
Dhouhr : 12h 17mn
Ansr : 15h 17mn
Maghrib: 18h 05mn
Incha: 19h 19mn



FINANCES PUBLIQUES

Said Ali Said Chayhane apporte des éclaircissements sur la TDB

Le ministre des finances est revenu sur la conférence qu'a tenue le chef de l'Union de l'opposition vendredi dernier. Said Ali Said Chayhane a tenu à éclaircir certains points surtout concernant la Trade and Development Bank (TDB). Pour l'argentier de l'Etat, si aujourd'hui les Comores sont devenues éligibles à cette banque, c'est grâce aux efforts de l'actuel gouvernement contrairement à ce qu'a déclaré le vice-président Mohamed Ali Soilihi.

"Les Comores sont l'un des pays fondateurs de la TDB. Et si aujourd'hui, nous sommes encore une fois membre de cette banque, c'est par les efforts du gouvernement actuel ». C'est par ces mots que le ministre des finances et du budget s'est exprimé sur la question de la Trade and Development Bank (TDB). Dans

sa conférence de presse vendredi, le chef de l'Union de l'opposition et ancien vice-président en charge des finances Mohamed Ali Soilihi, avait déclaré qu'il était l'initiateur du retour des Comores vers cette banque africaine. Une déclaration que réfute Said Ali Said Chayhane, actuel argentier de l'Etat.

« La banque a été créée en 2000 et les Comores étaient parmi les pays fondateurs. On a payé les droits. Et depuis le départ du président Azali en 2006, rien n'a été versé jusqu'en 2016. A notre retour en 2016, nous avons payé nos parts d'actions et les pénalités. Et les Comores sont redevenus membres », poursuit-il tout en montrant les pièces justificatives de ce qu'il avance. L'argentier de l'Etat a ajouté par la suite que les Comores détenaient une place d'administrateur dans le conseil d'administration du TDB. « Tout ce qui se fait aujourd'hui

au sein de cette banque, on a notre mot à dire », ajoute Said Ali Said Chayhane.

En ce qui concerne le prêt des Comores à la TDB pour la construction de l'hôpital El Maarouf, le ministre n'est pas passé par quatre chemins. « Nous avons déclaré que nous construisons notre hôpital avec des fonds propres et c'est ce qu'on va faire, dit-il. Et pour les personnes qui disent que c'est de l'argent emprunté, sachez qu'on compte les rembourser par la suite ». Le ministre des finances et du budget a poursuivi que c'est dans cette même lignée qu'ils vont continuer à développer le pays. « Notre compétition consiste à faire des projets de développement avec nos propres moyens. C'est notre terrain favori », souligne le ministre des finances et du budget.

Le ministre s'est aussi exprimé suite aux résultats officiels du réfé-



Said Ali Chayhane et son staff devant la presse pour répondre à Mamadou

rendum du 30 juillet dernier. Il a condamné l'acte barbare commis sur le sergent Ali Radjabou et montré par la suite que ce n'était pas le premier et dernier référendum du pays. Il s'est aussi attaqué à l'opposition. « L'opposition n'a pas fait de

campagne pour le NON, pour l'abstention ou au boycott mais ils ont appelé à faire couler le sang. Et c'est ce qu'on a vu » a-t-il accusé.

Mohamed Youssouf

CONCOURS INTERNATIONAL DE ROBOTIQUE AU MEXIQUE

3 jeunes comoriennes à Mexico



Les 3 jeunes créatrices comoriennes en partance pour Mexico

Trois jeunes filles ont été sélectionnées pour représenter le pays au concours international de robotique au Mexique. Membres de l'Ong Imara, qui vise à améliorer le niveau d'éveil intellectuel des jeunes comoriens, les lauréates se sont envolées dimanche dernier pour Mexico.

Pour la première fois de l'histoire du pays, des Comoriens participent à un concours international de robotique. Trois jeunes filles de l'ONG Imara se sont envolées dimanche dernier pour le Mexique avec un robot qu'elles ont elles même confectionné. Un réel motif de satisfaction pour la présidente de l'ONG: « Rien que le fait

qu'on ait été sélectionné pour participer à ce concours international, c'est extraordinaire! Le reste, ça viendra », a déclaré Haina Keke, présidente d'Imara.

Créée en mars 2015, l'ONG a pour but d'aider les jeunes à s'épanouir en tant que personne mais aussi en tant que citoyen actif, autonome et éduqué. Imara travaille sur l'éducation, le leadership, la science et la technologie et l'ingénierie en Mathématique. Un programme stimulant qui visiblement porte ses fruits avec la participation des jeunes filles au concours de robotique.

Pendant 4 mois, avec l'aide d'Imara et de First Global, l'organisation hôte du concours, elles ont monté le robot qui a permis leur

nomination. « L'avantage qu'ont ces jeunes aujourd'hui, c'est de passer de la théorie à la pratique et acquérir d'autres connaissances que les métiers de bases », poursuit-elle, avant de préciser qu'elles avaient un matériel complet pour la composition du robot et il ne restait qu'à identifier et en déterminer le niveau, les membres, etc. ».

Un grand pas pour les Comores qui seront pour la toute première fois sur la liste des compétiteurs dans un tel événement. « Imara a ouvert la porte du monde de la robotique aux Comores et vous invite à encourager cette initiative », s'est réjoui la présidente de l'ONG Imara.

Mohamed Youssouf

RENFORCEMENT DE CAPACITÉS À LA DOUANE COMORIENNE

46 agents prêtent serment

Hier après-midi s'est tenue une cérémonie de prestation de serment de 46 agents de la douane. 46 agents de la douane ont prêté serment hier devant le cadî Mohamed Saïd Outhman. Parmi eux, 4 inspecteurs formés en Belgique et un autre formé au Maroc. Egalement 18 agents de brigade mobile et 23 inspecteurs chargés des opérations commerciales. « Il y a d'autres agents issus de différents domaines qui viendront prêter serment également », a annoncé le directeur général des douanes.

La cérémonie était présidée par Soeuf Kamalidini, Directeur Général des douanes. L'occasion pour la direction générale de rappeler son crédo qui

est de viser l'excellence. Et pour ce faire, la Douane met la formation de son personnel au centre de sa politique de gestion des Ressources Humaines. « Nous avons besoin d'offrir un programme favorable à une formation régulière capable de relever ces agents à un niveau de compétence suffisant, leur permettant de contribuer au rendement performant de la douane », dira le patron de l'institution.

La direction générale des douanes considère le capital humain comme l'un des principaux atouts des agents pour rester en phase avec un environnement en constante évolution. Poursuivant la recommandation de l'Organisation Mondiale des Douanes, elle s'efforce de faire en sorte que son personnel se caractéri-

se de plus en plus par sa capacité à acquérir, partager des connaissances, compétences et savoir-faire spéci-



Les agents des douanes bénéficiaires de la formation

fiques, validés par des diplômes et certificats, et qu'il soit à même de relever les défis économiques et

sociaux d'aujourd'hui.

« Je suis conscient que l'on ne peut pas exiger la performance sans favoriser la compétence. C'est pourquoi j'ai tout fait pour que ces séries de formations voient le jour », poursuit-il. C'est ainsi qu'a été mis en place un dispositif de formation initiale de plusieurs modules tels que les fondamentaux douaniers axés sur la législation douanière, le contentieux, la valeur en douane, les techniques de classement tarifaire, de l'origine et des principes généraux de la comptabilité, etc. Et cette formation initiale est sanctionnée par un certificat de fin de formation qui aura lieu ce mardi 7 août 2018 à 14H30 au centre Moroni-Port.

Ibnou M. Abdou

SCRUTIN DU 30 JUILLET

La Cour suprême valide la victoire du Oui à 92,34%

La Cour Suprême a rendu officiel les résultats du scrutin référendaire du 30 juillet dernier. Malgré la contestation par l'opposition qui avait appelé au boycott, ce dernier a reconnu la validité du vote avec un « Oui » qui l'emporte avec 92,34% des suffrages contre 7,66% pour le Non, des bulletins blancs ou nuls non comptabilisés et une trentaine de bureaux annulés.

"Nous sommes un pays souverain, cela veut dire que nous pouvons nous auto-suffire et y faire ce qui nous semble meilleur", a lancé d'emblée le Ministre en charge des élections, Mohamed Daoudou, après la proclamation officielle des résultats du scrutin référendaire par la Cour suprême, hier lundi. Selon lui, seule la Cour Suprême est habilitée à critiquer, proclamer et valider le déroulement dudit scrutin et nulle autre institution ou personnalité.

Pour le déroulement de l'élection, le ministre se félicite et parle

de « scrutin libre et démocratique » tout en condamnant les agissements de certaines personnes vis-à-vis des forces de sécurité en la personne d'Ali Radjabou, le militaire blessé. Mohamed Daoudou alias Kiki laisse entendre que la Cour Suprême, qui détient les compétences de la Cour Constitutionnelle, a travaillé dans la liberté et la transparence, un moyen selon notre interlocuteur de prouver que le « pays possède des juges compétents et capables de faire primer les textes constitutionnels ».

Le référendum a eu lieu dans « les meilleures » conditions possibles et comme stipulé dans les textes, la nouvelle constitution va être mise en place dans les plus brefs délais. « La loi est déjà adoptée. Le président de la République doit, à présent, mettre en place toutes les dispositions pour permettre l'application de cette nouvelle constitution. Tout ce qui est établi par celle-ci sera appliqué. Et quiconque s'apprête à contredire la constitution, alors qu'il soit prêt car nous allons faire le nécessaire pour qu'elle soit

exécutée », précise le Ministre en charge des élections.

Sur les 723 bureaux de vote, on comptabilise 301.006 inscrits. Seuls 188.750 se sont présentés aux urnes selon les chiffres de la Cour Suprême. Un taux de participation évalué à 62,71%. Suivant les résultats définitifs de la Cour Suprême, le « Oui » l'a remporté largement avec 92,34% contre 7,66% pour le « Non ». Après études et analyses des premiers résultats rendus par la CENI, la Cour Suprême a, sur l'étendue du territoire national, procédé aux corrections et aux rectifications et lors de ces dernières, les magistrats statuant en chambre constitutionnelle de la Cour suprême, en lieu et place de la cour constitutionnelle, disent avoir constaté quelques irrégularités qui ont conduit à l'annulation des résultats dans 39 bureaux de vote dont 23 à Anjouan et 16 à Ngazidja.

Malgré les 8.334 bulletins blancs ou nuls recensés, le Oui et le Non ont suffi à comptabiliser le suffrage. Pour les partis de la Mouvement présidentielle, cette vic-



Mohamed Daoudou ministre de l'intérieur

toire est celle du peuple car c'est ce dernier qui a demandé cette révision et qui s'est exprimé dans les urnes en votant massivement pour le Oui. Pour Yahaya Mohamed Illiasse, secrétaire général par intérim de la Crc, les vœux des Comoriens sont exaucés à travers ce référendum. Ce dernier espère que la confiance vouée par le peuple ne sera ni à

déplorer ni à regretter. Pour ce qui est de la nouvelle constitution, elle est déjà adoptée et peut donc être appliquée. Parmi les nouvelles mesures, la dissolution des Conseils des îles, des Exécutifs autonomes, des vice-présidents autour du président de l'Union et de la Cour Constitutionnelle.

A.O Yazid

AFFAIRE FAIZA SOULÉ YOUSSEUF

Le sit-in des journalistes dispersé par la police

Les journalistes apportent leur soutien à Faiza Soulé Youssouf qui continue de subir la pression des autorités et particulièrement du ministère en charge de l'Information. Accusée de dénigrer l'image du pays et de « complaisance » pour s'être trouvée la première sur les lieux de l'agression du sergent Ali Radjabou, la journaliste d'Al Watwan a obtenu hier le soutien de ses confrères des différents organes de presse de la place qui ont tenu un sit-in à la place de l'indépendance. Sit-in qui sera plus tard dispersé par les forces de l'ordre.

Rassemblés à la place de l'Indépendance pour protester contre la pression exercée de plus en plus sur la presse, les journalistes des médias publics et privés seront vite dispersés à coup de matraque par les forces de l'ordre. « Nous condamnons la pression mise sur les journalistes », lance Nassila Ben Ali, rédacteur en chef à Al-Watwan. Hier sur la place de l'indépendance, journalistes et amis de la presse ont tenu un sit-in pour défendre la liberté de la presse et dénoncer « l'acharnement des autorités sur la journaliste Faiza ».

La jeune femme est devenue la cible du ministre de l'Information qui lui reproche d'avoir terni l'image du pays. Faiza Soulé Youssouf, à travers les réseaux sociaux, publiait le 30 juillet dernier, jour du référendum, des images montrant les urnes

du bureau de vote de Sanfil saignées ainsi que des traces de sang au sol qui témoignaient de la blessure à l'arme blanche du sergent Ali Radjabou. A la télévision nationale, le ministre, qui s'interroge sur « la présence de la journaliste sur les lieux tout de suite après les faits », parle de « complicité » et assure que la jeune femme sera peut-être poursuivie.

Pour Nassila Ben Ali, ce climat hostile à l'égard des journalistes est inacceptable. « Nous avons comme l'impression que l'on veut faire taire Faiza ainsi que tous les autres journalistes. A cet effet, nous appelons le CNPA (Conseil National de Presse et de l'Audiovisuel) à prendre ses

responsabilités car il est le seul régulateur du domaine », a-t-il lancé. Présent hier pour soutenir sa collègue, le rédacteur en chef d'Al Watwan ajoute: « Le CNPA ne nous a signalé ni abus ni exagération professionnelle. Nous admettons être dans les normes et à cette occasion, nous lançons un message à tous nos supérieurs pour nous offrir les moyens de mener à bien notre travail d'informer et d'éduquer ».

Réunis devant le Conseil de l'Ile, les journalistes ont fait un sit-in. Anziza Mchangama, correspondante de RFI, est revenue sur les violations répétitives des droits des journalistes par les pouvoirs publics. « Nous n'avons pas d'autorisation de

rassemblement pourtant la constitution, ancienne comme nouvelle, garantit la liberté de se rassembler, la liberté de manifester (Ndlr. Article 21 de la nouvelle constitution) ».

Plus tard, comme pour confirmer la crainte des professionnels des médias, les forces de l'ordre, munies de matraques, envahiront les lieux et exigeront une « autorisation pour manifester »; même chose pour le Ministre de l'Intérieur. Sur les faits reprochés à Faiza Soulé, Anziza explique que le « rôle du journaliste est d'informer et que pour le faire, il faut être sur place, vivre les faits pour pouvoir les raconter ». « Est-ce que quand on donne la parole à

l'Opposition pour équilibrer le débat politique on devient automatiquement membre de cette Opposition ? », se questionne la jeune femme qui déplore à cet effet le silence du CNPA malgré tous les événements qui ont lieu ces derniers jours. « Si vous, journalistes, devez critiquer les citoyens et le gouvernement mais que l'on ne vous critique pas, dites ce que vous voulez. Si vous faites du bien, on le dira pareil si vous faites du mal », a lâché le Ministre de l'Intérieur chargé de l'Information.

A.O Yazid



Les journalistes en sit-in place de l'indépendance pour soutenir Faiza

La Gazette des Comores
Directeur général
 Said Omar Allaoui
Directeur de la publication et
Rédacteur en chef
 Elhad Said Omar
Rédaction
 A. Mmagaza
 Maoulida Mbaé
 Mohamed Youssouf
 M.I.M Abdou
 A.O. Yazid
Chronique Sportive
 B.M. Gondet
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Secrétaire de rédaction
 Sanaa Chouzour
Responsable commercial
 Rahamatouallah Youssouf
Documentation archiviste
 Mariama Mhoma
Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

FOOTBALL : CHAMPIONNAT DES COMORES, PHASE RÉGIONALE

Bonbon Djema frappe fort (6-1)

Le week-end dernier, Bonbon Djema a exploité à bon escient la chance que la 17e journée lui a offerte. Il a dominé en long et en large Asceji (6-1). L'analyse statistique conclut que la différence en individualité a été fatale. Les bourreaux s'étaient montrés impitoyables : le Tgv Tchenko (15e et 22e), El-Mander (48e), Djawula (65e), Nassime (69e et 80e). Enfin, dans un cafouillage, les visiteurs ont réduit le score par Zakaria (73e).

Devant son propre public, le dimanche 5 août 2018, Bonbon Djema n'a pas fait de cadeau à Asceji d'Ipvembeni, un adversaire qui grelotte en lanterne rouge, dans le cadre du championnat de Ngazidja. Son éclatante victoire trouve sa source à la rigueur technique. Bonbon Djema était regorgé par une forte individualité qui a su faire la différence, aisément.

Sur une passe millimétrée de Mounir, le Tgv Tchenko Chadhuli Mradabi a inauguré le ballet des buts (15e, 1-0). Le même Tgv, en pleine course, contrôle une longue



Photo d'archive

ouverture de son libéro Attoumani Nourdine, pousse le ballon. Et d'une frappe croisée aggrave le score de la 1ère mi-temps (22e, 2-0). A la reprise, l'hémorragie de buts s'intensifie. A peine trois minutes du jeu, un

long centrage ondulant d'El-Mander Roihidou El-Djadid trompe le portier d'Asceji, Kafou Aboubacar (48e, 3-0). A deux minutes de son entrée au jeu, du flanc droit, Djawula Nassur Nassuif, à 30 mèt-

res de but, réussit la même action (65e, 4-0). Quelques minutes plus tard, une combinaison à trois trouve en conclusion Nassime (69e, 5-0).

Consolider une rigueur offensive

Dans un cafouillage, Zakaria Youssouf Ismael réussit à sauver l'honneur en réduisant le score (73e, 5-1). Avant la fin du match, à partir du 30 mètres du camp adverse, Nassime élimine quatre défenseurs et le gardien de but, dribble les filets et marque encore (80e, 6-1). Ce sont ces auteurs de deux doublets, Tchenko et Nassuif, qui ont conduit la démonstration de force. En termes de point, Bonbon Djema remonte graduellement la pente.

Son entraîneur, Zainoudine Msoili, est content : « Même si notre adversaire est quasi relégable, je remercie l'équipe pour ce bel exploit. Ces derniers temps, on travaille beaucoup sur le plan offensif. Nous nous efforcerons de maintenir cette cadence ». L'Ivoirien d'Asceji, Katcha kone Abou, se montre réaliste : « Bonbon Djema est un adversaire redoutable. Il est chez-lui. Sa domination ne nous surprend pas. Pour l'heure, on va mettre le paquet pour éviter la relégation. On réussira ».

Bm Gondet

REPRISE DES VOLS

Tarif au départ de Moroni

MAYOTTE

PROMO
110 000KMF*
Aller/Retour

Plus d'info

+269 328 69 69*Voir conditions en agence et sur www.flyabaviation.com**AB Aviation**